



RAPPORT D'ACTIVITÉ - 2017



NOTRE MISSION

Æquo mène un engagement actionnarial avec des entreprises cotées en bourse au nom d'investisseurs institutionnels dans l'objectif d'améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). De bonnes pratiques ESG favorisent de meilleures performances à long terme, pour les entreprises et leurs actionnaires, par une meilleure gestion des risques et des opportunités.

Cette démarche vise à préserver et à promouvoir les intérêts des investisseurs et de leurs bénéficiaires tout en créant de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes des entreprises.

Signataire des:



MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

Ce rapport d'activité 2017 vient ponctuer la première année complète d'activités pour Æquo. Durant cette année l'équipe s'est consolidée, nous avons continué à développer nos processus et méthodes d'engagement, nous avons élargi notre offre de service et d'engagement, tout en intégrant de nouveaux clients et partenaires. Les assises sont bien en place, notre position et réputation dans l'industrie se consolident.

Nos méthodes d'engagements et de suivi de dialogues évoluent avec la rétroaction de nos clients, mais également grâce aux différentes pratiques observées à l'international. La définition d'objectifs par compagnie s'est systématisée et nous travaillons à rendre ces objectifs comparables entre eux. Le présent rapport détaille quelques résultats notables de nos dialogues.

Cette année a été marquée par l'**élargissement géographique** de nos cibles d'engagement au-delà des frontières canadiennes, répondant ainsi à une demande grandissante du marché. Par conséquent, nous sommes particulièrement fiers d'annoncer notre récent partenariat avec Desjardins Gestion internationale d'actifs. Ceci nous permet de débiter un nouveau chapitre chez Æquo en mettant en place un plan d'engagement spécifiquement américain et en y dédiant des ressources additionnelles.

Au cours de l'année, **nous avons enrichi et développé notre offre service**. Nous avons notamment accompagné plusieurs investisseurs dans leur reddition de compte au PRI, dans leur mesure d'empreinte carbone ainsi que dans la rédaction de leur politique d'investissement responsable. Nous avons également conçu et dispensé de la formation portant sur les bonnes pratiques d'investissement responsable et d'engagement actionnarial.

2017 fut une année au cours de laquelle nous avons noté une accélération du développement et de la diffusion des pratiques d'investissement responsable et d'engagement actionnarial. La prise en considération des facteurs ESG et l'engagement actionnarial deviennent plus courants auprès des investisseurs. Bien qu'il ait été souvent nécessaire d'expliquer les détails de notre approche et de la contraster avec d'autres pratiques moins structurées, nous notons que notre clientèle cible devient de plus en plus précise et sophistiquée dans ses besoins.

“(…) Le temps est venu d’adopter un nouveau modèle d’engagement actionnarial - un modèle qui renforce et approfondi la communication entre actionnaires et les compagnies qu’ils possèdent.”

(Larry Fink, Chairman et PDG de BlackRock, *A Sense of Purpose*, décembre 2017)

En 2017, plusieurs grands gestionnaires d’actifs ont pris position par rapport à différentes questions d’investissement responsable. Blackrock et Vanguard se sont prononcés sur l’importance pour les entreprises de créer de la valeur pour la société (et non pas uniquement pour les actionnaires). Ces deux dernières se sont aussi positionnées sur l’importance pour les entreprises et les investisseurs de divulguer leurs risques climatiques. Ceci s’est traduit notamment par leur appui en faveur de propositions d’actionnaires visant des pétrolières telles que ExxonMobil et Occidental Petroleum, recevant respectivement 62% et 67% d’appui - un résultat exceptionnel pour de telles propositions.

2018 s’annonce être une année charnière. Les investisseurs institutionnels et les entreprises du secteur privé ont l’opportunité de remplir le vide de leadership créé par le retrait du gouvernement américain de plusieurs initiatives ; l’Accord de Paris, l’UNESCO, plusieurs accords de collaboration internationale et même des discussions du G8. Certaines des entreprises avec lesquelles Æquo entre en dialogue souhaitent combler ce manque de leadership - et les investisseurs avec lesquels Æquo travaille seront là pour les encourager, soutenir l’amélioration de leurs pratiques ESG et, ultimement, contribuer à la prospérité de leurs bénéficiaires et de la société dans son ensemble.

Pour terminer, nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires, contributeurs, fournisseurs, clients et actionnaires dans la mise en œuvre de notre vision - un engagement actionnarial professionnel, constructif et vecteur de changement, qui crée de la valeur pour tous.

Hélène Jacques

Présidente du conseil

Jean-Philippe Renaut

Directeur général

PROCESSUS, MÉTHODE ET RÉSULTATS

Les pratiques d'engagement se professionnalisent et se diffusent tel que l'illustre le récent rapport des PRI portant sur le sujet. Ainsi, on peut y lire que seulement 11% des signataires des PRI indiquent ne pas entreprendre de dialogue ESG avec les entreprises détenues en portefeuille. Il souligne, en outre, que la qualité des pratiques est primordiale pour garantir un impact : « un dialogue mal préparé ou des propositions d'actionnaires mal informées peuvent être néfastes à l'adoption de bonnes pratiques et provoquer le cynisme des entreprises ciblées. »

LE DIALOGUE ACTIONNARIAL

L'engagement, tel que nous le pratiquons chez Æquo, vise à améliorer les pratiques ESG des entreprises par le biais d'un échange ouvert et informé. Nous nous informons auprès des entreprises et nous les incitons, de manière constructive et professionnelle, à améliorer la gestion de certains enjeux ESG matériels (voir la section reprenant des exemples de thèmes abordés cette année). Nous effectuons en moyenne deux rencontres formelles par année avec chaque compagnie de notre plan d'engagement.

À côté des dialogues individuels que nous entretenons, nous participons activement à des efforts collaboratifs portant sur des thématiques et des enjeux particuliers. Ceci se traduit en conversations entre plusieurs investisseurs et les entreprises visées ou en déclarations conjointes (voir le tableau reprenant les initiatives collaboratives auxquelles nous participons à la fin de ce rapport).

LE SUIVI DES DIALOGUES

Les entreprises de notre plan d'engagement sont sélectionnées selon différents critères dont les deux principaux sont leur faible performance ESG ainsi que notre capacité d'influence.

Nos dialogues s'inscrivent dans la durée. Les dialogues sont menés généralement sur plusieurs années. Ainsi, 90% des engagements de l'année dernière ont été reconduits cette année. En effet, il est important que s'instaure un climat de confiance entre nos interlocuteurs et nous-mêmes; la modification des pratiques ESG des entreprises ne se réalise pas du jour au lendemain.

Pour chaque dialogue, nous définissons des objectifs dont l'atteinte est mesurable. Ces objectifs sont présentés aux compagnies sous forme de recommandations. Pour en suivre l'atteinte, nous avons mis en place une échelle de progression.

PROCESSUS D'ESCALADE ET PROPOSITION D'ACTIONNAIRE

La qualité des relations que nous entretenons avec les entreprises est au cœur de la réussite de notre mission. Nous sommes heureux de constater que les entreprises sont le plus souvent réceptives et nous donnent accès aux personnes pertinentes pour faire avancer nos objectifs.

Exceptionnellement, il arrive qu'il soit plus difficile d'entretenir un dialogue constructif. Dans ce cas, la première étape consiste à écrire une lettre au conseil d'administration de l'entreprise ou à son président, afin d'exposer la situation et nos demandes. **Ceci est arrivé à deux reprises en 2017.**

Si cette démarche ne porte pas ses fruits, nous considérons soumettre une proposition d'actionnaire. Dans certains cas stratégiques, en toute transparence avec l'entreprise, une proposition d'actionnaire pourra aussi être soumise si elle permet d'accélérer l'adoption de certaines pratiques

Ainsi, Æquo a été à l'origine du dépôt d'une **proposition d'actionnaire soumise à TransCanada** demandant à l'entreprise de publier une analyse de risque intégrant différents scénarios climatiques.

0	L'objectif (afin de gérer un risque) a été défini , mais n'a pas encore été communiqué à l'entreprise
1	L'objectif (afin de gérer un risque) a été communiqué à l'entreprise
2	L'entreprise a reconnu le besoin d'atteindre l'objectif
3	L'entreprise a adopté une stratégie afin d'atteindre l'objectif
4	L'entreprise a atteint l'objectif

PRI - LEA 4/LEA 13 *
 Questions relatives à la progression des objectifs de dialogues ainsi qu'à l'évolution des pratiques des entreprises

* Les boîtes grises reprennent, par indicateur, les éléments à intégrer dans le rapport d'évaluation des PRI.

PRI - LEA 10/LEA 11
 Questions relatives
 au nombre d'enga-
 gements suivis

NOS RÉSULTATS

En 2017, nous avons mené des engagements avec **29 entreprises** pour le compte de nos clients. Ils ont été menés de manière individuelle (25), et/ou dans le cadre d'initiatives rassemblant différents investisseurs dont nous sommes les leaders (5). En 2017, nous avons constaté une progression dans environ 50% de nos dialogues.

L'engagement actionnarial que nous menons est réalisé au nom de nos clients à qui nous rendons compte en détail de manière trimestrielle.

Chez Æquo, nous favorisons la qualité et la profondeur des relations avec les entreprises. Notre approche proactive est compréhensive, graduelle et flexible avec chacune d'entre elles et dans chaque initiative collaborative.

Nous pouvons aussi être réactifs, comme vous le lirez dans un de nos exemples d'impact, tout en nous appuyant sur des processus méthodiques et éclairés qui nous permettent de guider nos décisions.

En plus de l'amélioration des pratiques des entreprises, l'engagement apporte de la valeur autant à la compagnie qu'à l'investisseur sous forme d'échange d'informations, de création de connaissances, de bénéfices en matière de mobilisation internes autour de la prise en considération des facteurs ESG, selon une étude du professeur Jean-Pascal Gond parue en 2017¹. Ultiment, l'amélioration des pratiques de ces entreprises détenues en portefeuille limite les risques ESG et favorise la valorisation de l'avoir des actionnaires. Ces recherches contribuent à démystifier l'engagement actionnarial. Elles documentent et mettent en avant le processus de création de valeur qu'induisent nos pratiques, autant pour l'entreprise que pour ses investisseurs.

Nous vous invitons à consulter notre site web www.aequo.ca, dans la section "Nouvelles" pour plus d'information sur l'impact de nos activités.

Les tableaux des deux prochaines pages reprennent le détail de notre plan d'engagement 2017, ainsi que les dialogues prévus pour 2018.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il y a maintenant deux ans, dix-sept Objectifs formels de développement durable ont été adoptés par les États membres des Nations Unies. Ils visent à éliminer l'extrême pauvreté, protéger la planète pour les générations futures et garantir la prospérité pour tous. Alors que plusieurs investisseurs travaillent actuellement à articuler l'impact de leurs investissements avec ces objectifs, nous utilisons maintenant ce gabarit afin de catégoriser l'impact de nos engagements. Nous alignons progressivement chacun de nos objectifs par rapport à ces objectifs de développement durable, et plus précisément par rapport aux nombreuses cibles auxquels les objectifs font références. Comme il est possible de le constater dans la section de ce rapport consacrée à trois thèmes importants que nous avons abordés dans nos dialogues en 2017, nos objectifs s'inscrivent dans une grande proportion des Objectifs de développement durable. Le secteur privé a un rôle important à jouer dans l'atteinte des cibles qui y sont liées et, au courant de 2018, nous serons en mesure de catégoriser l'impact spécifique de nos engagements.



¹ Jean-Pascal Gond (2017), *How ESG Engagement Creates Value: Bringing the Corporate Perspective to the Fore*. <https://www.unpri.org/academic-research/how-esg-engagement-creates-value-bringing-the-corporate-perspective-to-the-fore/536.article>

PRI - LEA 10/LEA 11
Questions relatives au
nombre d'engagements
suivis

DÉTAIL DES DIALOGUES 2017 ET SUIVI EN 2018

Secteur	Entreprise	E	S	G	2018
Consommation discrétionnaire	Alimentation Couche-Tard	I	I/C (1)		I/C (1)
	BMW	C (2)			C (2)
	Canadian Tire		C (1)		C (1)
	Costco Wholesale (US)*		I		I
	CVS Health (US)*		I		I
	Dollar General (US)		I		I
	Dollar Tree (US)		I		I
	Dollarama	I	I	I	I
	Dorel	I	I	I	I
	Empire Company	I	I		
	Kroger (US)*	I	I		I
	Loblaw Companies	I	C (1)		C (1)
	Metro	I	C (1)		C (1)
	Quebecor	I	I	I	
	Quincaillerie Richelieu*		I	I	I
	Saputo	I	I	I	
Walgreens Boots Alliance (US)*		I		I	
Énergie	Canadian Natural Resources	I	I		I
	Chesapeake Energy (US)*	I	I		I
	Enbridge	I	I		I
	Husky Energy*	I	I		I
	Imperial Oil*	I	I		I
	MEG Energy	I	I		I
	Suncor Energy	I	I		I
	Superior Energy Services(US)*	I	I		I
	TransCanada	I	I		I
	Whitecap Resources*	I	I		I

I : Individuel
C : Collaboratif

* : Nouveau dialogue en 2018

1) Engagement collaboratif sur les normes du travail dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire (rôle de leader)
2) Engagement collaboratif relatif à l'éco-efficience et au changement climatique (rôle d'accompagnateur)

Secteur	Entreprise	E	S	G	2018
Finance	Banque CIBC	I	I	I	I
	Banque RBC	I	I	I	I
	Banque Scotia	I	I	I	I
	Banque TD	I	I	I	I
	BB&T(US)*	I		I	I
	Citizens Financial Group (US)*	I		I	I
	M&T Bank (US)*	I		I	I
Industrie	Fastenal (US) *	I	I		I
	WSP	I		I	I
Matériaux	Agnico Eagle*		I	I	I
	B2Gold Corp		I		I
	Barrick Gold	I	I	I	I
	Eldorado Gold	I	I		I
	Goldcorp		I		I
	Nevsun		I	I	I
	Norbord *	I	I		I
	Stella Jones *	I	I		I
	Yamana Gold		I	I	I
Services publics	American Electric Power (US)	I			I
	Consolidated Edison (US)	I			I
	DTE Energy (US)	I			I
	Duke Energy (US)	I			I
	Entergy (US)	I			I
	Fortis *	I	I		I
	National grid	C			
	Public Service Enterprise Group (US)	I			I
	Southern Company (US)	I		I	I
Technologie de l'information	CGI*		I	I	I

I : Individuel

C : Collaboratif

* : Nouveau dialogue en 2018

EXEMPLES DE DIALOGUES ET LEUR PROGRESSION EN 2017

AEP

Objectif : Décarbonisation anticipée, malgré les incertitudes de la politique fédérale américaine

Progression : En 2005, American Electric Power détenait le record peu enviable du plus gros émetteur de CO2 dans les entreprises cotées en bourse. L'entreprise a entamé depuis 10 ans déjà un processus de liquidation de plusieurs de ses centrales thermiques au charbon, favorisant le gaz naturel et l'énergie renouvelable - certaines fermetures encouragées par la réglementation et d'autres par l'entreprise elle-même. En 2017, nous avons entamé un dialogue avec cette entreprise pour mieux comprendre ses contraintes ainsi que les risques et opportunités auxquels elle fait face. En ligne avec ce que nous visons dans nos dialogues, le PDG d'AEP, Nick Akins a déclaré en entrevue, suite au retrait de l'Accord de Paris par l'administration Trump, que son entreprise n'a aucune intention de modifier ses plans: "Nos investisseurs s'attendent à ce que nous continuions à nous concentrer sur le développement durable et à minimiser les risques. Notre focus ne changera pas."

LOBLAW

Objectif : Divulgation des fournisseurs

Progression : Après plusieurs années de pression de certains investisseurs et d'autres parties prenantes, en février 2017, Loblaw a finalement divulgué le nom des usines dans lesquelles elle s'approvisionne. Le partage de ces données, entamé il y a plus d'une décennie par des compagnies telles que Nike et Gap, vise à faire changer les pratiques de certains fournisseurs peu enclins à améliorer leurs performances sociales et environnementales. Cette décision est particulièrement pertinente pour Loblaw, qui avait vu sa marque de vêtement Joe Fresh mise en évidence lors de l'effondrement du Rana Plaza, entraînant la mort de plus de 1400 travailleurs en 2013. Des vêtements au logo de Joe Fresh avaient alors été photographiés dans les funestes décombres.

	0	1	2	3	4
Divulguer les noms des usines dans lesquelles la compagnie s'approvisionne				→	•

TRANSCANADA

Objectifs : Limitation des risques et impacts environnementaux/sociaux liés à ses activités - Intégration de l'analyse de scénarios climatiques dans sa stratégie

Progression: Après des conversations de longue haleine avec TransCanada et ses diverses filiales, l'entreprise annonçait en octobre 2017 qu'elle abandonne son coûteux projet *Oléoduc Énergie Est* en Ontario et au Canada, visant l'exportation de pétrole issu des sables bitumineux. Le marché avait déjà prévu cet abandon et n'a pas réagi à cette nouvelle, malgré l'annonce par l'entreprise des investissements perdus de l'ordre de 1.7 milliards de dollars.

Par ailleurs, nous avons profité de la situation pour recommander à TransCanada de clarifier la façon dont elle intègre à sa stratégie d'affaires les risques et opportunités associés à la transition énergétique. Nous avons travaillé avec deux de nos clients afin que ceux-ci soumettent une proposition d'actionnaire pour l'assemblée 2018 demandant à l'entreprise de réaliser et divulguer une analyse de scénario qui comprenne un scénario 2 degrés. Nous avons été heureux de constater que le conseil d'administration recommande de voter en faveur de cette proposition. Nous prévoyons poursuivre un dialogue constructif avec l'entreprise dans cette démarche.

	0	1	2	3	4
Réaliser (et divulguer) une analyse de scénario 2C		→	•		

YAMANA GOLD

Objectif : Transparence de la structure fiscale

Progression : Avec Yamana Gold, parmi plusieurs thèmes environnementaux et sociaux, nous avons abordé la transparence de leur structure fiscale, afin de protéger leur réputation et limiter les risques de coûts juridiques qui résultent souvent de pratiques fiscales agressives. À la fin de 2017, des représentants de l'entreprise ont reconnu que sa structure corporative pouvait paraître complexe. Ils nous ont indiqué qu'ils allaient étudier des moyens de la simplifier, voire d'améliorer les explications, augmentant ainsi la transparence de l'entreprise.

	0	1	2	3	4
Divulger le lien entre la structure corporative et la planification fiscale		→	•		

CERTAINS THÈMES ABORDÉS EN 2017

RISQUE CLIMATIQUE: LA CROISÉE DES CHEMINS



Les enjeux liés au changement climatique auxquels font face les entreprises et les investisseurs continuent d'occuper une place importante au sein de nos dialogues. Nous avons abordé ce sujet avec près de 50% de nos cibles d'engagement. Nous abordons cet enjeu principalement avec les entreprises des secteurs de l'énergie, de la finance et des services publics.

Alors qu'un premier bilan global de la mise en œuvre de l'Accord de Paris est planifié en 2018, le scénario le plus probable du *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (GIEC) anticipe un réchauffement de la température de 1,5 degré dès 2040. Afin de respecter les cibles de l'Accord de Paris, il est primordial d'améliorer la divulgation des entreprises par rapport aux risques auxquels elles sont exposées ainsi que par rapport à leur gestion de cet enjeu. Pour ce faire, la *Taskforce on Climate Financial Disclosure* (TCFD) a développé un référentiel de divulgation pour l'ensemble des entreprises, y compris les intermédiaires financiers, auxquels nous faisons régulièrement référence dans nos dialogues. Le TCFD a puisé dans l'expérience cumulée sur plus d'une décennie de nombreuses initiatives telles que le *Carbon Disclosure Project* (CDP), le *Global Reporting Initiative* (GRI) et le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB). En outre, le TCFD recommande que les entreprises mesurent la résilience de leur modèle d'affaire dans une économie à faible carbone, notamment par l'analyse de scénarios, afin d'adapter leur stratégie. À cet égard, l'année 2017 a été marquée par un nombre important de propositions d'actionnaires allant dans ce sens et, surtout, par un appui sans précédent des actionnaires : appui dépassant les 60% chez Occidental Petroleum et ExxonMobil.

Nous notons ces événements marquants à propos de cet enjeu en 2017 :

- ◆ Au Québec, la *Déclaration d'investisseurs institutionnels sur les risques financiers liés aux changements climatiques* a été signée par 30 institutions représentant des actifs sous gestion d'environ 1,2 billion de dollars canadiens. Cette déclaration somme les sociétés cotées en bourse au Canada à s'engager à une divulgation accrue d'information sur les risques auxquels elles sont exposées en matière de changements climatiques ainsi que sur les mesures qu'elles prennent pour les gérer.

- ◆ Le *Climate Action 100* qui regroupe 225 investisseurs internationaux vise à demander aux 100 plus grands émetteurs corporatifs du monde de réduire leur empreinte carbone.
- ◆ Au début 2018, le *High-Level Expert Group on Sustainable Finance* (HLEG) européen a déposé son rapport final qui contient des recommandations stratégiques pour la mise en place d'un système financier propice aux investissements durables.
- ◆ En décembre 2017, Mark Carney, président du *Conseil de stabilité financière* (FSB), a annoncé que 237 entreprises internationales, représentant une capitalisation boursière de plus de 6,3 billions de dollars, soutiennent les recommandations du TCFD concernant les divulgations financières volontaires liées au climat. Cette liste inclut 20 des 30 banques les plus importantes mondiales, huit des dix plus importants gestionnaires d'actifs et de nombreuses compagnies d'assurance et fonds de pension.
- ◆ Dans le contexte de la publication des recommandations finales du TCFD (juin 2017), UNEP-FI a mis sur pied un projet pilote au sein duquel 16 banques travaillent ensemble sur l'application de ces recommandations, dont l'intégration de scénarios climatiques. Rappelons que la Banque TD et la Banque Royale font partie de ce groupe de travail dont un rapport public est attendu pour le second trimestre 2018.
- ◆ Les *Autorités canadiennes en valeurs mobilières* (ACVM) ont réalisé une consultation portant sur la divulgation des risques et des incidences financières associés aux changements climatiques. Le projet vise à recueillir de l'information sur l'état actuel de la divulgation des changements climatiques au Canada et à l'étranger et inclut des consultations avec les investisseurs et les émetteurs.
- ◆ Les médias ont particulièrement couvert la décision de la ville de New York à désinvestir des entreprises liées à l'exploitation des énergies fossiles détenues dans le fond de pension de ses employés. En parallèle, elle a aussi entamé un recours en justice contre les grandes pétrolières pour l'aider à couvrir ses coûts d'adaptation aux changements climatiques.
- ◆ *Carbon Tracker* a de nouveau mis en évidence les opportunités et conséquences climatiques pour les investisseurs, via son rapport "*2 Degrees of Separation*". Ce rapport souligne notamment les investissements de 2,3 billions de dollars US prévus d'ici 2025 par les 69 plus importantes compagnies du secteur pétrolier et gazier qui sont incompatibles avec la limitation du changement climatique mondial à 2°C.

FISCALITÉ RESPONSABLE



En matière de gouvernance, nous avons continué d'intégrer dans nos dialogues les enjeux liés à la transparence et à l'optimisation fiscale. Ce sujet a été abordé avec 20% des compagnies avec lesquelles nous avons dialogué en 2017. Nous abordons cet enjeu principalement avec les entreprises des secteurs des matériaux (des minières) et de la finance.

D'une manière générale, les recommandations en la matière visent à ce que l'entreprise :

1. Divulgue une politique fiscale décrivant l'approche de l'entreprise ainsi que la manière dont cette approche est alignée sur sa stratégie commerciale et de développement durable;
2. Divulgue des informations sur sa gouvernance fiscale ainsi que sur sa gestion des risques associés ; et
3. Soit transparente sur ses stratégies fiscales, les risques fiscaux et ses activités pays par pays.

Des pratiques agressives et opaques d'évitement fiscal font peser des risques d'atteinte à la réputation sur les entreprises. Si une stratégie fiscale particulière représente des risques financiers et de réputation pour les entreprises, il est préférable que les investisseurs en soient informés.

Nous notons ces quelques évènements marquants à propos de cet enjeu en 2017 :

- ◆ La collaboration des PRI sur la responsabilité fiscale des entreprises (*Corporate Tax Responsibility*) rassemble différents investisseurs dont l'objectif est

d'engager un dialogue avec une série de compagnies des secteurs technologiques et pharmaceutiques. Ces deux secteurs ont été particulièrement exposés aux pressions des médias et des gouvernements étant donné leur proportion des revenus liés à la propriété intellectuelle, bien immatériel facilement transférable entre juridictions.

- ◆ L'information issue des « Paradise Papers » a mis en évidence la manière dont des multinationales soustraient des sommes considérables aux gouvernements. Les méthodes décrites, à la limite de la légalité, consistent en processus élaborés d'optimisation fiscale permis grâce aux failles du système fiscal international.
- ◆ L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) via son projet *Érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices* (ou le *Base Erosion and Profit Shifting*, BEPS) a élaboré différentes mesures destinées à lutter contre les mécanismes agressifs d'optimisation fiscale. Le Canada fait partie des pays qui ont signé en juin dernier cet "instrument multilatéral", s'engageant à se conformer au standard minimum du BEPS.
- ◆ La publication des bénéfices "pays par pays" préconisée par le BEPS a été adoptée par l'Union européenne. Elle s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires et d'au moins 750 millions d'euros et contribue à renforcer cette pratique déjà encadrée par d'autres directives.
- ◆ Le "*Financial secrecy index*" vient de publier son rapport. L'opacité financière dans certains pays favorise les pratiques agressives d'optimisation fiscale, et le rapport classe 112 juridictions en fonction de ce critère ainsi que de l'amplitude de leurs activités financières hors territoire. Les États-Unis et la Suisse arrivent en tête de ce classement.

DROIT ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



La gestion des enjeux liés au respect des droits humains (notamment le travail forcé, le travail des enfants et la discrimination) et la sécurité des travailleurs constituent un thème prioritaire de notre plan d'engagement. Ce thème reste particulièrement pertinent dans les entreprises du secteur du détail. Ce sujet a été abordé avec 30% des compagnies avec lesquelles nous avons échangé en 2017.

Les pratiques dans ce domaine représentent des risques pour ces entreprises qu'ils soient liés à leur réputation ou à la mise à niveau des pratiques par rapport aux normes changeantes. Inversement, des pratiques adaptées permettent de réduire certains coûts, améliorer la qualité des relations avec les parties prenantes et construire les réputations.

D'une manière générale, les recommandations en la matière visent à ce que l'entreprise:

1. Adopte un code de conduite se fondant sur des standards internationaux ;
2. Prenne en considération la gestion de cet enjeu au niveau du conseil d'administration; évalue de manière systématique les risques dans la totalité de sa chaîne d'approvisionnement ;
3. Collabore avec leurs fournisseurs, et les parties prenantes ; et
4. Divulgue ses processus, ses cibles et ses résultats.

Nous notons ces quelques évènements marquants à propos de cet enjeu en 2017 :

- ◆ La reconduction de l'*Accord sur la sécurité des bâtiments et la protection contre les incendies au Bangladesh*. Cette entente, mise sur pied suite à la tragédie du Rana Plaza en 2013, entre compagnies du secteur de

la confection de vêtement et organisations syndicales, a d'ores et déjà permis de réaliser une série de correctifs dans des usines à risque. Il reste du chemin à faire, la reconduction de cet accord n'a pour l'instant rassemblé qu'un nombre réduit de compagnies (130 sur 220 en date du 23 mars 2018).

- ◆ Le *rapport* « Tirez le fil : Nécessaire transparence de la filière d'approvisionnement dans l'industrie de l'habillement et de la chaussure », élaboré par une coalition de 9 organisations internationales, appelle les entreprises de l'industrie de l'habillement à adopter le *Pacte pour la Transparence*. Ce Pacte engage les entreprises qui y adhèrent à rendre public un socle minimal d'informations utiles et standardisées sur les lieux de production. Selon le rapport, qui synthétise les pratiques de 72 entreprises en la matière, seulement 17 d'entre elles se sont engagées à publier l'ensemble des informations demandées.
- ◆ Au Canada, avec notre encouragement, Loblaw a divulgué début 2017 la liste de ses fournisseurs de vêtements de chaussures. Elle a en outre signé la reconduction de l'Accord du Bangladesh.
- ◆ Le *Corporate Human Rights Benchmark* (CHRB) a publié ses résultats en mars 2017. Ce premier benchmark de ce type classe 98 des plus grandes sociétés cotées en bourse du monde, issues de 3 secteurs à risque, sur la base de leurs performances en matière de droits de l'homme.
- ◆ La *Workforce Disclosure Initiative* (WDI), lancée en 2017, vise à mobiliser les investisseurs afin d'améliorer la qualité des emplois au sein des compagnies et dans leurs chaînes d'approvisionnement. Fonctionnant sur le même principe que le CDP, il invite les entreprises à divulguer de l'information standardisée à propos de leur main d'œuvre.
- ◆ La France a *légiféré*, dans la lignée des gouvernements britannique (*Modern Slavery Act*) et californien (*The California Transparency in Supply Chains Act*), afin d'accroître la transparence des entreprises à propos de la supervision des enjeux liés aux droits humains ainsi qu'à la sécurité dans leur chaîne d'approvisionnement.

PRI - SG 9

Questions relatives aux participations à des initiatives/organisations collaboratives

INITIATIVES COLLABORATIVES D'INVESTISSEURS

Nom	Type	Description	Implication
<u>PRI</u>	Organisation	L'initiative des PRI aide les signataires à incorporer les enjeux ESG à leurs décisions relatives à l'investissement et à l'actionariat ² .	<p>Avancé</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Signataire depuis la création d'Æquo ⇒ Participation à différentes initiatives collaboratives ⇒ Participation à différentes études
<u>PRI Québec</u>	Organisation	Le réseau des signataires des PRI au Québec.	<p>Avancé</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Direction du Comité événement, organisateur du 4e colloque PRI Québec sur l'investissement responsable ⇒ Organisation de deux rencontres thématiques en investissement responsable ⇒ Modération et participation à différents panels
<u>ICCR</u>	Organisation	L' <i>Interfaith Center on Corporate Responsibility</i> est un regroupement de communautés religieuses dont l'objectif est de bâtir un monde plus juste et durable en intégrant des valeurs sociales dans les actions des entreprises et des investisseurs.	<p>Moyen - Rôle de soutien, fait au nom d'un client spécifique</p>
<u>EITI</u>	Organisation	Initiative internationale encourageant la transparence des paiements et transferts financiers entre entreprises extractives et gouvernements.	<p>De base - Rôle de soutien dans le comité investisseur - Mis en veille depuis 2016</p>
<u>Comité consultatif (PRI) sur la transition énergétique et les changements climatiques pour le pétrole et le gaz</u>	Comité de travail	Le Comité consultatif (PRI) sur la transition énergétique et les changements climatiques a été lancé à l'automne 2017 par les PRI afin d'encadrer une collaboration d'investisseurs visant à engager un dialogue avec des sociétés pétrolières et gazières à propos de la gestion du risque de transition énergétique.	<p>Avancé - Participation active en tant que membre du groupe de travail</p>

PRI - SG 10
Questions relatives à la promotion indépendante de l'investissement responsable

² Notons que les PRI mettent à jour le processus de reddition de compte pour leurs signataires afin d'imposer certains critères minimums, dont le non-respect pourra mener à la radiation. Æquo est convaincu que ses partenaires en sortiront gagnants.

Nom	Type	Description	Implication
<u>Groupe de travail sur les risques liés aux actifs carbone</u>	Comité de travail	Le <i>Carbon Asset Risk Working Group</i> (CAR), animé par l'organisme Ceres, regroupe des investisseurs et porte sur le dialogue avec des entreprises énergétiques à propos des enjeux liés aux actifs carbonés.	Moyen - Rôle de soutien
<u>Climate Action 100+</u>	Engagement collaboratif	Il s'agit d'une initiative du <i>California Public Employees Retirement System</i> (CalPERS), qui a été officiellement lancée dans le cadre de la COP23 à Bonn. Elle vise à regrouper des investisseurs du monde entier autour d'un plan d'engagement visant les grands émetteurs de GES à l'échelle internationale.	Avancé ⇒ Participation active au groupe Nord-Américain ⇒ Rôle de leader dans certains engagements avec les entreprises visées
<u>Collaboration des PRI sur les normes du travail dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaire</u>	Engagement collaboratif	Initiative collaborative des PRI relative aux enjeux liés aux conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires mondiales. Cette collaboration vise à amener les entreprises agroalimentaires à améliorer leurs pratiques en termes de respect des droits du travail dans leur chaîne d'approvisionnement.	Avancé - Participation active en tant que membre du comité avisé
<u>Collaboration des PRI sur la fiscalité</u>	Engagement collaboratif	Initiative collaborative des PRI relative aux enjeux liés à la fiscalité responsable des entreprises.	Avancé - Participation active en tant que membre du groupe de travail



Æquo, Services d'engagement actionnarial Inc.

Maison du développement durable
50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 420-B
Montréal [Québec] H2X 3V4,
CANADA
Tél. 514 394 9441
aequo.ca
info@aequo.ca

Ce rapport d'activité a été réalisé sur la base du dialogue que nous menons avec les entreprises, ainsi que diverses informations issues de sources disponibles aux investisseurs et au public. Malgré de multiples vérifications, Æquo ne peut garantir que toutes les données sont exactes, complètes et à jour. En outre, les informations contenues dans ce rapport ne constituent aucunement des conseils d'investissement. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'autorisation préalable d'Æquo, Services d'engagement actionnarial Inc.

© Æquo 2018 - Tous droits réservés